

# PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2016

## FICHE RÉGIONALE BRETAGNE

### DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

# CHIFFRES-CLÉS

## LES IAA EN BRETAGNE EN 2014



Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

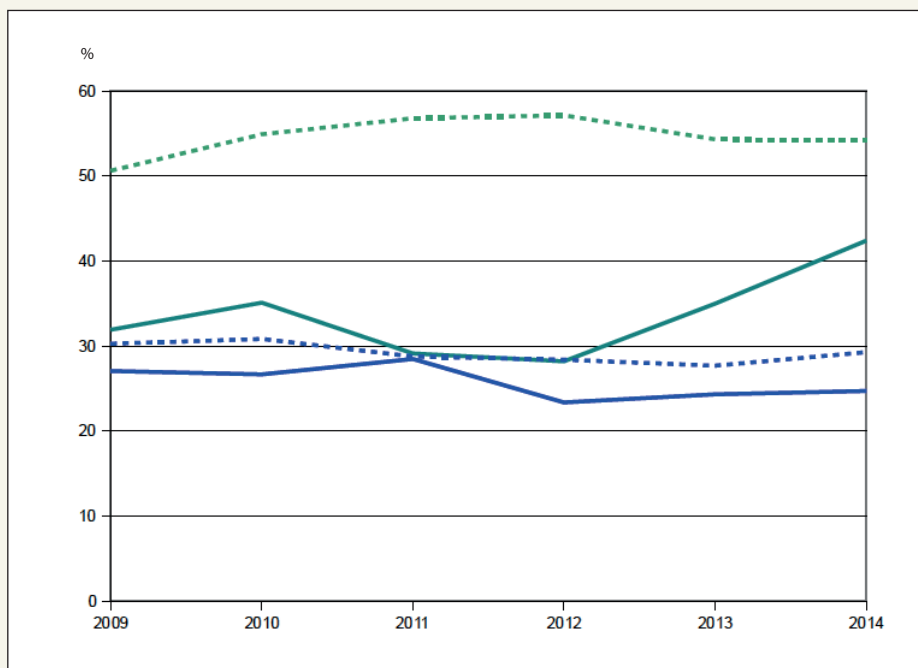
- l'artisanat commercial : 773,3 millions d'euros de CA, 9 755 salariés au 31/12/2014 et 2 811 établissements
- le commerce de gros : 14 108,6 millions d'euros de CA, 14 387 salariés au 31/12/2014 et 1 727 établissements

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

Le taux de marge des industries alimentaires est en légère augmentation depuis 2012

## TAUX DE MARGE DE 2009 À 2014

Source : Esane, Clap, Insee - traitements SSP.

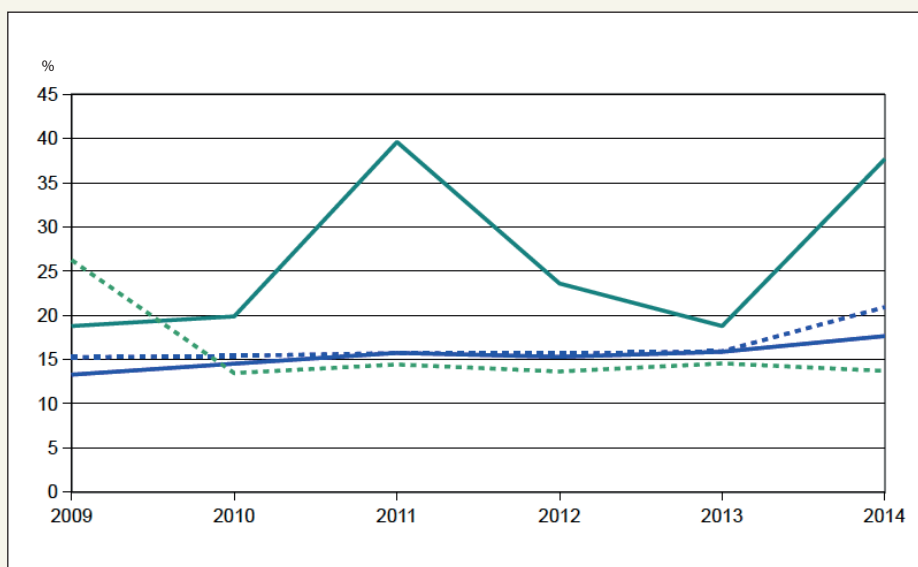
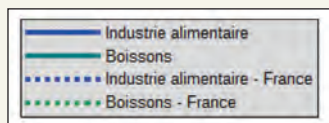


Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA.  
Note : Taux de marge = EBE / VA.

Le taux d'investissement, très volatile dans le secteur des boissons, croît régulièrement dans l'industrie alimentaire

## TAUX D'INVESTISSEMENT DE 2009 À 2014

Source : Esane, Clap, Insee - traitements SSP.



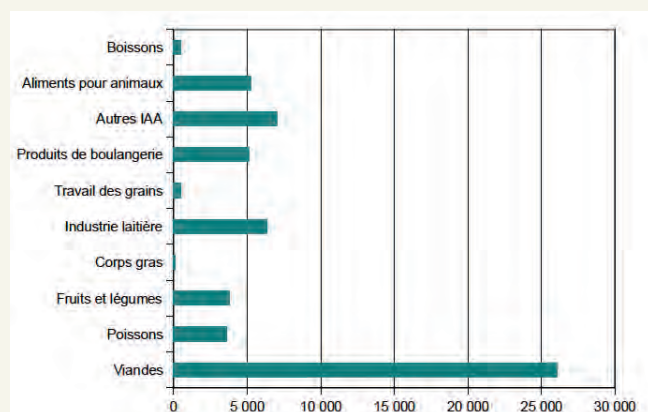
Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA.  
Note : Taux d'investissement = Investissements corporels / VA.

# L'EMPLOI DANS LES IAA : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

Le secteur des viandes domine largement le paysage agroalimentaire breton

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

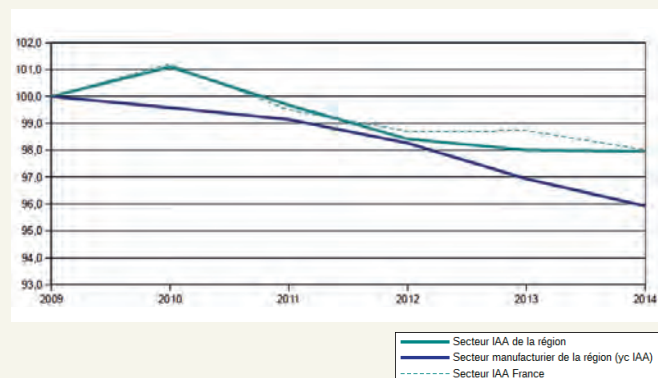


Champ : France - Etablissements des IAA.

L'emploi dans les IAA diminue moins que dans l'industrie manufacturière prise dans son ensemble

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI RÉGIONAL DANS LES IAA (BASE 100 EN 2009)

Source : Clap, Insee - traitements SSP.

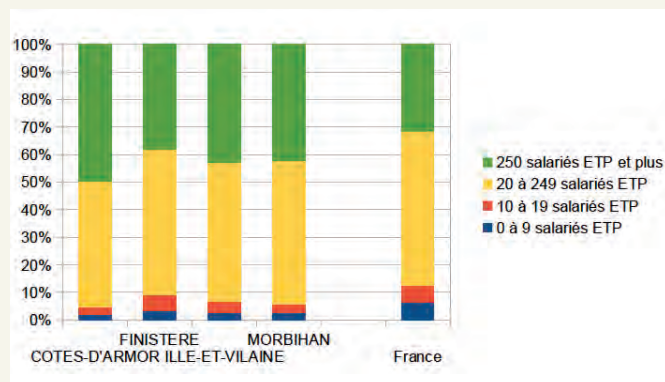


Champ : France - Etablissements des IAA.

Les établissements bretons sont plus grands que la moyenne française

## EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET PAR TRANCHE DE TAILLE EN 2014

Source : Clap, Insee - traitements SSP.



Source : Clap, Insee - traitements SSP.  
Champ : France - Etablissements des IAA.

DÉPARTEMENT	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
Côtes-d'Armor	13 089	292
Finistère	14 471	395
Ile-et-Vilaine	15 459	417
Morbihan	15 190	374

Source : Clap, Insee - traitements SSP.  
Champ : France - Etablissements des IAA.

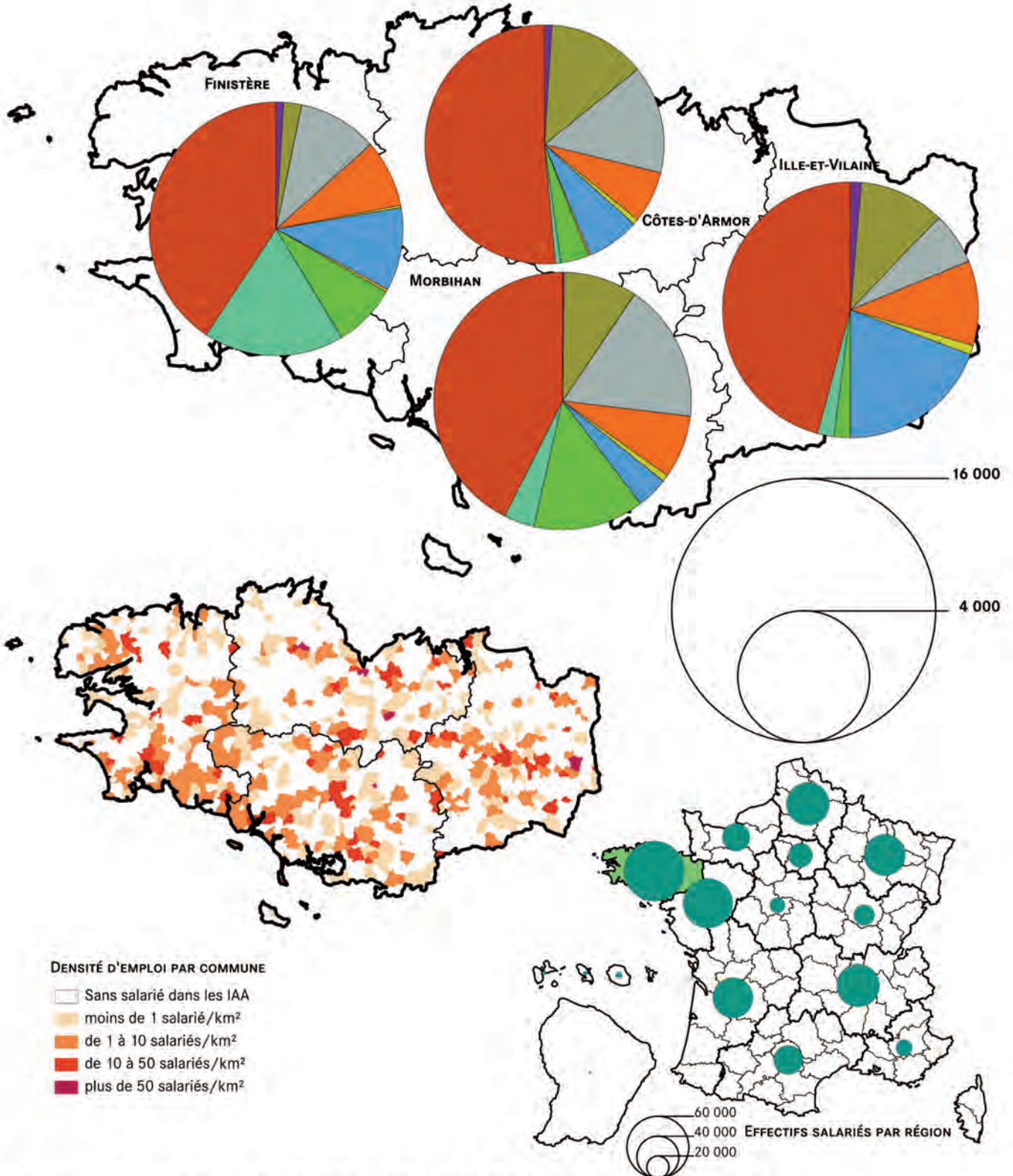
# RÉGION BRETAGNE

## EFFECTIFS SALARIÉS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014

### Secteurs d'activité

(CODES NAF 10.1 à 11  
HORS 10.13B, 10.71B, 10.71C ET 10.71D)

- Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande hors charcuterie
- Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Transformation et conservation de fruits et légumes
- Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Fabrication de produits laitiers
- Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires hors boulangeries et pâtisseries
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication de boissons



Source : Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2014, INSEE - IGN : ©GEOFLA 2013 - traitements SSP



# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

L'agroalimentaire est le premier secteur d'activité industriel en Bretagne. Il constitue un pilier économique en volume d'emplois avec 40% des emplois industriels répartis équitablement sur l'ensemble du territoire régional.

En 2014, avec 58 209 salariés, l'agroalimentaire breton reste en tête des treize régions françaises en termes d'emploi. La région représente 11 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires françaises avec la prédominance de l'industrie des viandes qui représente 40% du chiffre d'affaires et 45% des salariés de l'agroalimentaire breton.

Un des atouts de la Bretagne est la grande diversité de ses industries agroalimentaires ; la région est en effet présente dans l'industrie de la viande, mais également du lait, la conservation et surgélation des légumes, la transformation des produits de la mer, sans compter la boulangerie et pâtisserie industrielles, ou les plats préparés. La proximité des industries avec la production agricole facilite les approvisionnements, la transformation et la distribution.

Bien que la région soit excentrée, les acteurs bretons développent leur présence sur les marchés européens et internationaux et attirent également des investisseurs. La région regroupe des entreprises ayant des dimensions nationales voire européennes et mondiales.

L'implantation de pôles de compétitivité, tels que Valorial, la présence de centres de recherches et d'écoles d'ingénieurs en agroalimentaire, ainsi que l'implication de différents partenaires comme la région dans l'aide aux investissements à l'étranger, participent au dynamisme de la région.

La région est positionnée en majorité sur des industries tirant partie de l'élevage, que ce soit sur la transformation de produits d'animaux (viande et lait) ou sur la fabrication d'aliments pour animaux. Plus de 360 entreprises sont concernées, employant 63% des salariés des IAA de la région. Ces entreprises produisant peu de valeur ajoutée "car elles se situent sur des produits de première transformation, 15 % en Bretagne contre 17% en France.

La crise économique récente touche les secteurs de l'élevage : la volaille avec la fin des restitutions à l'exportation a fragilisé les industries régionales fortement orientées vers le poulet à l'export en 2013 et 2014 ; l'embargo russe, aggravé par la chute des prix à partir de 2015, pénalise les exportations régionales de la viande de porc . Ces actions conjuguées ont fragilisé les filières agroalimentaires bretonnes.

Les restructurations de plusieurs groupes dont Doux, Tilly Sabco, Amice Soquet dans la volaille, la fermeture de sites de Gad à Lampaul Guimilliau dans la filière porcine, les difficultés des abattoirs dont AIM (Île-et -Vilaine), ont eu des conséquences sur l'emploi avec des licenciements fragilisant certains bassins d'emplois, en particulier dans le Finistère et le Morbihan. Dans ces territoires, la crise peut avoir des répercussions plus fortes, car elle touche également des emplois induits et donc d'autres secteurs d'activité dépendants des IAA. Entre 2012 et 2014, ce sont 1000 emplois dans le secteur de l'abatage qui ont été perdus en Bretagne.

Les principaux investissements réalisés dans ces secteurs sont le fait de groupes. Dans la filière laitière, de gros investissements ont été réalisés en 2014 et 2015, en particulier sur des tours de séchage en prévision de fortes ventes sur le marché chinois.

Dans ce contexte mouvant, les acteurs du monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire continuent d'être fédérés par les ambitions du P3AB (plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne), signé en décembre 2013, dont les orientations stratégiques doivent guider les actions de la puissance publique afin que les filières alimentaires bretonnes atteignent une compétitivité durable dans le maintien d'objectifs environnementaux et sociaux ambitieux. Afin de répondre aux enjeux du monde agroalimentaire (innovation, mutation, automatisation de la production, évolution réglementaire, fusion absorption qui ont des incidences quantitatives et qualitatives sur l'emploi), ce plan s'appuie sur le potentiel humain avec notamment la création en janvier 2015 de l'instance bretonne de dialogue social agroalimentaire (spécifique aux IAA). Celle-ci a, entre autres, pour vocation de participer au pilotage régional des questions de formation du secteur agroalimentaire. Le plan pour l'avenir de la Bretagne est décliné en programme d'actions régionales et répond aux objectifs du contrat de filière et notamment à son volet emploi avec l'acquisition de savoirs faire fondamentaux pour 5 000 salariés supplémentaires d'ici 2017 mais aussi à l'émergence de projets d'innovation notamment portés par le pôle de compétitivité Valorial et à la création de valeur ajoutée par le développement de relations filières et le soutien à l'investissement.

Le comité stratégique régional de la filière alimentaire mis en place le 14 février 2014 suit les actions portées par ce plan et par le contrat de filière alimentaire national, il se réunit au moins une fois par an pour permettre échanges et concertation sur les évolutions et les orientations de la filière en Bretagne.

Les réflexions régionales portent notamment sur l'intégration du numérique dans l'entreprise agroalimentaire, qui est désormais un enjeu majeur, avec, par exemple, des actions de formation. La cobotique est ainsi un exemple de technologie à penser et accompagner dans une région de première transformation, secteur où la manutention manuelle, les postures pénibles, les gestes répétitifs entraînent de fortes pénibilités et sont générateurs de troubles musculo-squelettiques (TMS). Cette innovation répond à des enjeux de santé publique (TMS) et sociétaux (prévention de l'usure professionnelle pouvant aller jusqu'à la perte d'emploi).

En parallèle, pour se connecter aux grands bassins de consommation nationaux et internationaux et améliorer ainsi la compétitivité des entreprises bretonnes le conseil régional a mis en place en 2013 un plan régional d'actions logistiques avec l'ensemble des professionnels concernés. Il favorise les nouvelles offres de transport multimodales, dans une approche durable (dont le GIE « chargeurs pointe de Bretagne » dans le Finistère), ou le développement du numérique pour fluidifier les flux (« Le Port de Bretagne numérique »).

### LES SITES PROFESSIONNELS :

- Direction régionale de l'Alimentation et de la Forêt de Bretagne  
[draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)
- Association bretonne des entreprises agroalimentaires  
[contact@abea.fr](mailto:contact@abea.fr)
- Observatoires des IAA  
[observatoireiaa@bretagne.chambagri.fr](mailto:observatoireiaa@bretagne.chambagri.fr)
- Pôle de compétitivité Valorial  
[valorial@pole-valorial.fr](mailto:valorial@pole-valorial.fr)
- Bretagne développement Innovation  
[contact@bdi.fr](mailto:contact@bdi.fr)
- Adria développement, Zoopole développement  
[contact@zoopole.com](mailto:contact@zoopole.com), [contact@idmer.com](mailto:contact@idmer.com)
- Conseil régional  
[www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_322156/fr/le-plan-logistique-breton](http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_322156/fr/le-plan-logistique-breton)

**EN SAVOIR** 

### Coordonnées de la DRAAF

DRAAF Bretagne – 15 avenue de Cucillé – 35047 RENNES CEDEX 9  
Tél : 02 99 28 22 30  
[www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr)

– Fiche réalisée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne –